

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1304

présenté par
MM. Dionis du Séjour, de Courson, Vigier
et les membres du groupe Nouveau centre

ARTICLE 29

Dans l'alinéa 29 de cet article, substituer au mot :

« logements »

le mot :

« locaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.